



Anne-Sophie Chambost »

France

Mots-Clefs : Proudhon, Droit, Recherche

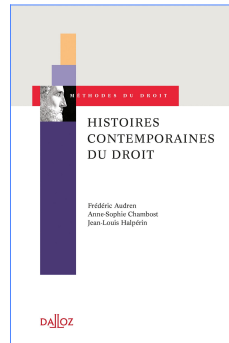
Spécialiste de l'histoire du droit, Anne-Sophie Chambost est professeure à Sciences Po Lyon et responsable de l'équipe "Science, innovation et démocratie" du CERCRIID. Après avoir soutenu une thèse récompensée, consacrée à la pensée juridique de Proudhon, elle poursuit ses recherches et conserve une approche politique et historique du droit. Elle montre comment les idées politiques constituent une composante essentielle de la culture juridique. Elle a notamment dirigé une *Histoire des manuels de droit* (LGDJ Lextenso, 2014) ainsi que *Les blogs juridiques et la dématérialisation de la doctrine* (LGDJ Lextenso, 2015).

Bibliographie

- [Histoires contemporaines du droit, Dalloz, 2020](#)
- [Proudhon, droit ou morale ?, Société P.-J. Proudhon, 2011](#)
- [Histoire du droit, Foucher, 2010](#)
- [Proudhon - L'enfant terrible du socialisme, Armand Colin, 2009](#)
- [Proudhon et la norme : pensée juridique d'un anarchiste, PU Rennes, 2004](#)

Ressources en ligne

Histoires contemporaines du droit (Dalloz, 2020)



Histoires contemporaines du droit. Pourquoi ce pluriel ? Parce qu'il ne s'agit pas d'évolution chronologique, mais d'une réflexion critique sur la manière d'aborder la discipline, les différents aspects du droit, ses acteurs, ses lieux de production, etc.

Au lieu de raconter l'histoire depuis 1700 à nos jours, les auteurs envisagent une méthode pour substituer une histoire des controverses à une histoire se voulant neutre, pour substituer une histoire décloisonnée à une histoire purement disciplinaire, pour substituer une histoire globalisée à une histoire nationale.

A rebours de la spécialisation des savoirs juridiques qui polarise la plupart des approches de l'histoire du droit, ce manuel d'histoires contemporaines du droit propose par conséquent une histoire critique (autocritique, en ce qu'elle interroge la cohérence interne de la discipline), qui assume à la fois l'originalité chronologique (XIXe-XXe siècles) et la diversité des points de vue que ses auteurs proposent sur la discipline (avec une ouverture aux travaux

étrangers ainsi qu'aux méthodes d'autres disciplines).